

LES PROFESSIONNELS.IMMO

RÉSEAU NATIONAL IMMOBILIER

BAREME TTC HONORAIRES TRANSACTION SYLVIE RENIAU

Barème au 26/11/2019.

Chaque mandataire est juridiquement et financièrement indépendant.

Appartement, maison, immeuble, parking, terrain, fonds de commerce, local commercial, parts sociales de SCI. A l'exclusion du Neuf (VEFA). A charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.

Prix Net Vendeur	MANDAT SIMPLE		MANDAT EXCLUSIF OU SEMI-EXCLUSIF	
	- 30 Kms	+ 30 Kms	- 30 Kms	+ 30 Kms
De 0 à 85 000 €	6 000 €	7 000 €	7 000 €	8 000 €
85 001 € à 100 000 €	7 %	8 %	8 %	9 %
100 001 € à 150 000 €	6 %	7 %	7 %	8 %
150 001 € à 300 000 €	5 %	6 %	6 %	7 %
+ 300 001 €	4 %	5 %	5 %	6 %

Tranches non cumulatives. Avec un minimum de perception de 6 000 € TTC.

Tous nos compromis se signent chez notaire.

Nous ne détenons aucun fonds pour le compte de nos clients.

Nos honoraires sont dus à la conclusion de l'acte authentique de vente chez notaire.

Avis de valeur : 500 € TTC à charge du propriétaire

Nous ne faisons ni location, ni gestion, ni syndic.

SYLVIE RENIAU

Tél. 07 68 24 31 70 - s.reniau@lesprofessionnels.immo

AGENTE COMMERCIALE IMMATRICULÉE AU RSAC D'ALBI SOUS LE NUMÉRO 430 322 438

Conformément à article L. 612-1 du code de la consommation, en cas de litige, vous avez la possibilité saisir le Médiateur de la consommation suivant : MCP Médiation 12 square Desnouettes 75015 PARIS par courrier postal ou bien cliquez sur le lien

<http://mcpmediation.org>